

Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi

Compte tenu de son expérience dans le domaine et de ses origines agricoles, le député voudrait-il bien nous donner son point de vue sur la meilleure façon de distribuer ce milliard aux céréaliers.

M. Gottselig: Monsieur le Président, je remercie le député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson) de ses propos bienveillants à mon égard. Le principal reproche que je fais à cette déclaration concernant le paiement d'appoint est la façon dont on s'y est pris pour la faire. D'abord, on en a fait part dans le discours du trône où il était dit que nous ne ménagerions aucun effort pour venir en aide aux producteurs agricoles. Ensuite, le premier ministre en a parlé à la Chambre. Le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il entamerait des pourparlers avec les gouvernements provinciaux au niveau des sous-ministres. Mais sans doute le plus important dans tout cela, c'est le fait que nous solliciterions la participation des associations de producteurs agricoles.

Il est arrivé trop souvent dans le passé que des programmes soient annoncés à partir de cette grande tour d'ivoire sans que le moindre souci ne soit manifesté pour les personnes visées par ces programmes. Les associations de producteurs qui représentent la base peuvent désormais prendre part à ces discussions. Cela assurera un lien direct avec les producteurs et nous permettra d'adapter les modalités d'exécution du programme à leurs décisions. Il me semble essentiel que les producteurs définissent eux-mêmes ces modalités.

M. Gauthier: Monsieur le Président, étant donné que nous avons entendu dix orateurs à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi et que nous savons tous que les agriculteurs s'attendent à ce qu'il soit adopté, le député consentirait-il à ce que le débat soit interrompu et à ce que l'on procède au vote?

M. Gottselig: Monsieur le Président, comme l'a mentionné mon collègue le député de Swift Current—Maple Creek, je suis ici pour représenter mes électeurs, il me semble. Ils veulent connaître notre position sur cette question. Je n'ai pas l'impression d'entraver la bonne marche de la Chambre en exprimant mon opinion au nom de mes électeurs.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je ne contestais pas le droit du député de s'exprimer à la Chambre. Je dis simplement que le principe du projet de loi doit faire l'objet du débat en deuxième lecture. Or nous savons tous qu'il s'agit d'un bon projet de loi en principe et qu'il doit être adopté rapidement. Pourquoi les ministériels y font-ils obstruction?

M. Gottselig: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'en exprimant mon opinion au nom de mes électeurs, je fasse l'obstruction systématique. Le député peut bien y voir ce qu'il veut. L'obstruction systématique est une tactique à laquelle son parti recourt souvent, comme chacun le sait. Je ne crois pas que nous faisons de l'obstruction dans le cas de ce projet de loi.

M. Riis: Monsieur le Président, les partis font de l'obstruction lorsqu'ils tentent d'empêcher l'adoption d'un projet de loi. Si le député prend à coeur les intérêts de ses électeurs, il ferait bien de prendre immédiatement des mesures qui permettraient aux agriculteurs de recevoir les paiements dans les meilleurs délais au lieu d'étirer le débat à n'en plus finir.

Ce n'est pas que le débat soit dénué d'intérêt. Il est intéressant et utile. On nous fait part des problèmes auxquels se heurtent les diverses régions du pays et c'est une bonne chose.

Cependant, nous tenons beaucoup à aider les agriculteurs et à leur donner de l'argent.

Les députés disent qu'ils veulent représenter leurs électeurs. Croyez-moi, ces derniers aimeraient être représentés par des députés qui prennent des mesures pour leur procurer des fonds aussi vite que possible.

M. Mayer: Monsieur le Président, pour tirer les choses au clair, le leader du NPD à la Chambre sait que les agriculteurs reçoivent actuellement de l'argent aux termes de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Ce projet de loi ne vise ni à augmenter ni à diminuer la somme qu'ils recevront.

En juin dernier, nous avons beaucoup apprécié la position prise par le parti néo-démocrate. Les députés néo-démocrates voulaient adopter ce projet de loi à ce moment-là et si nous l'avions fait alors, toutes les modifications proposées seraient entrées en vigueur au début de la nouvelle campagne agricole qui a commencé le 1^{er} août. Malheureusement, l'opposition officielle a empêché son adoption.

La Chambre a examiné ce projet de loi ce matin pendant une heure et demie et pour la même durée la semaine dernière. En tout, elle en a été saisie pendant trois heures. Cette mesure législative concerne la collectivité agricole. Un grand nombre de députés représentent directement des agriculteurs, ce qui leur permet d'intervenir à la Chambre pour parler des questions agricoles. Trois heures pour discuter d'un projet de loi qui concerne l'agriculture, c'est peu.

Nous apprécions la position prise par les députés du Nouveau parti démocratique. Si leur point de vue avait prévalu, ce projet de loi aurait été adopté en juin dernier. A notre avis, trois heures de discussion sur une importante mesure législative ne risquent en aucun cas d'en retarder l'adoption.

M. Riis: Monsieur le Président, pour dissiper toute confusion possible, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a signalé que des membres de son parti se préoccupaient de l'agriculture et de leurs électeurs et que, par conséquent, ils désiraient faire certaines remarques à propos de ce projet de loi. Je tiens à préciser que nous sommes nombreux, chez les néo-démocrates, à représenter des collectivités agricoles. Comme nous l'avions décidé au début, il serait dans l'intérêt supérieur des agriculteurs d'accélérer l'étude de ce projet de loi. Je me souviens qu'on nous l'a même demandé. Pour être coopératifs et pour hâter le plus possible l'étude et l'adoption de cette mesure, la plupart de nos députés qui représentent des collectivités agricoles ont décidé d'intervenir au moment opportun et non au cours du débat sur le principe du projet de loi.

• (1240)

J'ai suivi attentivement le débat ce matin. Franchement, nous débordons le cadre du débat sur le principe du projet de loi. Les néo-démocrates pensent qu'il faut renvoyer le projet de loi au comité où nous pourrions l'examiner en détail, quitte à nous rattraper lors du débat en troisième lecture. Encore une fois, je presse le gouvernement de faire adopter le projet de loi avec diligence, comme il nous en a priés dès le début.